

Titre du projet : Projet d'éthique et d'intégrité du renforcement en Afrique du Sud.

A. MODIFICATION DES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

1. À la *Section 6 – Modèle uniformisé du contrat*, **SUPPRIMER** L'ANNEXE A-BASE DE PAIEMENT et **REPLACER PAR** L'ANNEXE A-BASE DE PAIEMENT-RÉVISÉE, qui se trouve à la fin de cet addenda.

B. QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1	Sous l'Annexe A-Base de paiement, page 118, article 1.3, Professionnels engagés sur place, Poste E et Poste F, quels sont ces positions? Il ne semble pas y avoir de référence à ces positions dans la DDP.
Réponse 1	L'Annexe A a été modifiée, veuillez-voir la Section A ici-haut, item 1.

ANNEXE A – BASE DE PAIEMENT-RÉVISÉE

1. PERSONNEL	HONORAIRES JOURNALIERS FERMES TOUT COMPRIS, \$					TOTAL PARTIEL, COÛTS ESTIMATIFS, \$
	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	ANNÉE 5	
1.1 Personnel du consultant basé au Canada ou en affectation de courte durée dans le pays bénéficiaire						
Directeur de projet						
Agent des finances du projet						
1.2 Personnel du consultant en affectation de longue durée dans le pays bénéficiaire						
Coordonnateur du projet						
1.3 Professionnels engagés sur place						
Conseiller juridique						
Conseiller en matière d'expansion des affaires						
Conseiller en matière de développement organisationnel						
Conseiller en matière de modélisation financière						
Spécialiste de l'égalité entre les sexes						
Spécialiste de la gestion axée sur les résultats						
1.4 Autres membres du personnel et entrepreneurs à être déterminés pendant la mise en œuvre du projet, incluant le taux de majoration de X%						690 000\$
Sous-total - Coûts des honoraires du personnel, \$						
1.5 Coût mensuel pour le personnel en affectation de longue durée dans le pays bénéficiaire	TAUX MENSUEL TOUT COMPRIS					SOUS-TOTAL
	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	ANNÉE 4	ANNÉE 5	
Coordonnateur du projet						
1.6 Coûts de réinstallation pour le personnel en affectation de longue durée dans le pays bénéficiaire	MOBILISATION			DÉMobilISATION		SOUS-TOTAL
Coordonnateur du projet						
Sous-total - Coûts à l'étranger pour le personnel en affectation de longue durée, \$						
2. DÉPENSES REMBOURSABLES						
a) Frais de déplacement et de subsistance						\$
b) Frais de transport et d'achat d'équipement						\$
c) Frais de communication						\$
d) Frais de reproduction et de traduction						\$
e) Frais bancaires						\$
f) Coût du personnel de soutien local						\$
g) Indemnités pour les boursiers-étudiants et les boursiers-stagiaires du MAECD						\$
h) Dépenses liées au personnel homologue						\$
i) Dépenses liées au bureau sur le terrain						\$
j) Dépenses liées à la formation						\$
k) Dépenses liées au personnel supplémentaire						260,000 \$
Sous-total - Coûts des dépenses remboursables, \$						
COÛT DU CONTRAT \$, (TAXES APPLICABLES EN SUS)						

C. TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.